



AVRIL/MAI 2017

Lettre d'information N° 15

Comme chaque année, à la même époque, les comptes administratifs et de gestion de la commune, ont été présentés en Conseil Municipal. Ils ont été validés à la majorité le 5 avril dernier. Le Compte Administratif 2016 a été vérifié et entériné par M. le Percepteur de la Trésorerie du Boulou.

Le Budget Prévisionnel 2017 a lui aussi été d'abord préparé en Commission des Finances pour être débattu en Conseil Municipal. Ce dernier a été voté également à la majorité de vos élus.

Cette année, aussi les taux d'imposition locaux la Taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti. n'ont pas été augmentés. La bonne tenue de nos comptes communaux, notre gestion municipale, malgré des investissements importants, peuvent encore nous le permettre.

Aujourd'hui, nous ne savons pas de quoi notre avenir sera fait ! Un nouveau Président, un nouveau gouvernement, de nouveaux programmes nationaux, de nouvelles orientations politiques, sociales et environnementales. A l'échelle de notre territoire de nouvelles compétences locales vont être peu à peu mises en place.

Nous devons nous appliquer, le plus sincèrement possible, comme tous nos prédécesseurs, à faire avec ... Faire aussi bien et du mieux que nous pouvons pour le bien de tous, sans perdre de vue l'intérêt général et le bien commun.

Les échéances nationales à venir, même si elles le conditionnent, ne nous perturberont pas dans notre travail au quotidien, dans notre implication dans nos responsabilités communales.



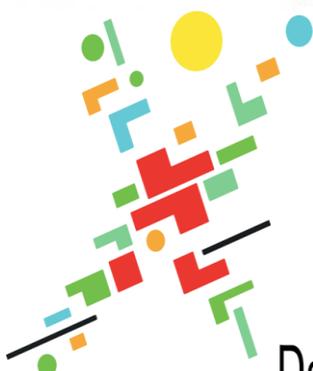
# La Vie de Notre Village



**QUAND LE COURRIER DU MAIRE NE SUFFIT PAS ...  
... POUR RÉGLER VOTRE DIFFÉREND PRIVÉ avec VOTRE VOISINAGE**

Les problèmes de voisinage, même si vous en informez la Mairie, restent le plus souvent privés. Dans tous les cas, nous essaierons toujours de les résoudre mais parfois notre intervention ne suffit pas et nous préférons nous rapprocher du Conciliateur. Cette procédure de conciliation est gratuite, simple et amiable, elle ne requiert pas l'assistance d'un avocat, sauf souhait du justiciable et sauf cas particulier. Vous pouvez aussi l'appeler directement au :

**M. GARCIA Floréal – 12bis, Av. Clémenceau – 66400 CERET  
Tél. : 06 38 33 76 63 - floreal.garcia@conciliateurdejustice.fr**



## Fdfr 66

Des villages qui bougent

### **BDA, UN VILLAGE SOLIDAIRE ET VIVANT !!!**

A l'inverse de communes voisines de moins de 1500 habitants, la Municipalité de BANYULS DELS ASPRES a non seulement souhaité conserver le CCAS existant mais aussi le doter d'aides supplémentaires. D'autre part, pour consolider ce lien social, un appel est lancé aux bénévoles qui souhaiteraient donner de leur temps pour aider ponctuellement leurs concitoyens : Démarches administratives, aide aux personnes, aux devoirs, à la rédaction de courriers ... FAITES VOUS CONNAÎTRE en MAIRIE !

De plus, les associations locales travaillent aussi dans ce sens et dans cette optique : le Foyer Rural investirait, à partir de Septembre 2017, la Médiathèque pour des cours d'entraides informatiques et administratives ...

**Réunion d'Information BDA Informatique  
Le Vendredi 16 juin à 20h30  
SALLE ASSOCIATIVE – Rue du Soleil**

### **30 AVRIL 2017 - CEREMONIE DE LA DEPORTATION**

Lors de la Journée Nationale du Souvenir de La Déportation, un hommage solennel a été rendu à Pierre PALAU, par Mme Françoise FRIGOLA-GERMA, au nom des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD). Pierre PALAU, chef de gare en 1939 à Banyuls Dels Aspres, militant à la SFIO et à la CGT. Il refuse la politique de collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie et participe à un réseau de passage vers l'Espagne ; grâce à lui et à ses compagnons, de nombreux patriotes et juifs ont pu rejoindre l'Espagne par les « chemins de la Liberté ». En février 1943, Pierre Palau est arrêté sur dénonciation avec deux autres camarades, torturé à la citadelle de Perpignan, amené à Compiègne, il est déporté à Mauthausen où il meurt en septembre 1943.

A l'issue de cette cérémonie, M. Jean Pierre JOUE, Président Départemental des Anciens Combattants a remis à M. Jean-Luc KELNER, le diplôme de nouveau Porte Drapeau et a salué le dévouement de M. Gaston LAPORTE, Président des Anciens Combattants de Banyuls dels Aspres depuis près de 20 ans, de bons et loyaux services.

**En raison des Elections Législatives, la commémoration  
du 18 juin 1940 est avancée au Samedi 17 juin à 11h00.**

